



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 119/2026

A L'ETABLISSEMENT LOKELA.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 05/CGPMP/CSRP/2025, conclu avec le Comité de Suivi de la Réforme de la Police « CSRP », pour un montant total hors taxe francs congolais huit cent quarante-neuf millions cent trente-neuf mille six cent (CDF 849 139 600) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit francs congolais cinq millions neuf cent quarante-trois mille neuf cent septante-sept, vingt centimes (CDF 5 943 977,20), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa le 08/06/2026

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000119